

CNP Assurances place son rapport sur l'investissement responsable 2020 sous le signe de la biodiversité et du climat

CNP Assurances, en tant qu'investisseur responsable, se mobilise pour avoir un impact positif sur la société dans son ensemble. Avec un portefeuille d'investissement de plus de 300 Md€, CNP Assurances est un acteur majeur du financement de l'économie réelle. Dans son rapport sur l'investissement responsable qui paraît aujourd'hui, le Groupe s'attache particulièrement à mettre en avant ses engagements en faveur de la biodiversité et du climat.

Stéphane Dedeyan

Directeur général de CNP Assurances



« Alors que plusieurs rendez-vous majeurs sont prévus en 2021 pour accélérer la protection de la biodiversité à l'échelle de la planète, notamment le congrès mondial de la nature en septembre 2021 à Marseille et la COP15 sur la biodiversité en octobre 2021 en Chine, CNP Assurances s'engage à poursuivre ses efforts pour mesurer et réduire ses impacts sur la biodiversité à travers son portefeuille d'investissements. Je suis convaincu que le changement climatique et la perte de biodiversité sont des défis inséparables qui doivent être relevés ensemble, à la fois par les gouvernements, les entreprises et les investisseurs. »

RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

64 %

Part de nos dialogues avec les entreprises ayant abordé les enjeux de protection de la biodiversité

-14 m².MSA/k€

Empreinte biodiversité de notre portefeuille actions et obligations d'entreprises

- **La biodiversité dans le dialogue actionnarial**

CNP Assurances a intégré en 2020 la biodiversité dans sa politique d'engagement actionnarial, en incitant les entreprises à prendre et mettre en œuvre des décisions ambitieuses de protection de la biodiversité et à publier des informations sur les risques liés à la perte de biodiversité.

La biodiversité a été abordée l'an dernier dans **64 % des dialogues en direct** que CNP Assurances a eus avec les entreprises dont elle est actionnaire.

- **La biodiversité dans nos investissements en actions et en obligations**

CNP Assurances a rejoint en mai 2020 la coalition d'investisseurs institutionnels appelant à la création de mesures d'impact des portefeuilles d'investissement sur la biodiversité, respectant des principes de transparence de la méthodologie.

CNP Assurances a réalisé un premier test visant à mesurer l'empreinte biodiversité de son portefeuille d'investissements à l'aide du *Corporate Biodiversity Footprint*. Le test effectué sur 5 secteurs (agroalimentaire, pétrole et gaz, énergie, forêts et papier, déchets) estime **l'empreinte biodiversité de notre portefeuille actions et obligations d'entreprises à -14 m².MSA¹ par millier d'euros investi à fin 2020.**

Tout en ayant conscience des limites de la méthodologie retenue, CNP Assurances a fait le choix de publier cette première mesure d'empreinte biodiversité pour contribuer à faire avancer les travaux méthodologiques en la matière, et inciter les entreprises à une transparence accrue sur les enjeux de biodiversité, en particulier dans les secteurs ayant le plus d'impact.

- **La biodiversité dans nos investissements forestiers**

Le renouvellement du mandat de gestion de la Société Forestière, qui gère de manière durable les 56 488 hectares de forêts de CNP Assurances, a permis de définir **un plan d'actions et des objectifs de préservation de la biodiversité sur les 5 prochaines années** au sein d'une charte de gestion durable.

Elle prévoit un **inventaire de la biodiversité potentielle**, avec le souci de l'améliorer à l'aide d'actions comme la conservation de micro-habitats, l'aménagement de corridors écologiques, la protection de la reproduction des espèces les plus sensibles, l'interdiction des fongicides et phytocides et la limitation des insecticides aux seules urgences sanitaires.

La Société Forestière s'applique à conserver régulièrement en forêt des arbres sénescents ou morts, debout ou couchés, qui hébergent une biodiversité très spécifique (plus d'un quart des espèces forestières animales et fongiques) reconnue d'intérêt majeur par les scientifiques et les associations de protection de la nature. Parmi les actions de protection de la biodiversité réalisées en 2020 dans les forêts de CNP Assurances, on notera la mise en place d'une gestion favorable au Grand Tétras dans le Jura : la Société Forestière applique des clauses de tranquillité afin de limiter le dérangement de l'avifaune et plus particulièrement du Grand Tétras durant la période du 15 décembre au 30 juin, et conserve les sapins nourriciers lorsque ceux-ci sont connus.

¹ La MSA (*Mean Species Abundance*) est une métrique scientifiquement reconnue créée par le PBL (institut hollandais de l'environnement) pour mesurer l'abondance moyenne des espèces. La destruction de la biodiversité s'exprime en valeur négative de m².MSA. Le m².MSA correspond à l'artificialisation d'1 m² d'espace naturel vierge.

- **La biodiversité dans nos investissements mobiliers**

L'immobilier a un impact important sur la biodiversité, tant en phase de construction qu'en phase d'exploitation. CNP Assurances a mis en place une **charte « travaux verts »** imposant aux sociétés de gestion de son portefeuille immobilier des règles qui protègent la biodiversité, comme le respect des écosystèmes en phase de chantier mais aussi le choix de matériaux ayant un impact limité sur l'environnement, la réduction des déchets et de la consommation d'eau.

La charte prévoit aussi l'étude de solutions techniques privilégiant le végétal et de solutions techniques favorisant la biodiversité, l'économie circulaire (réemploi de matériaux) et les services écosystémiques sur les bâtiments et les espaces verts.

RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2050

Horizon de l'objectif de neutralité carbone de notre portefeuille d'investissements

56 488 hectares

Superficie de nos forêts gérées durablement

67 kgeqCO₂/k€

Empreinte carbone de notre portefeuille actions et obligations d'entreprises

2,6°C

Température estimée de notre portefeuille actions et obligations d'entreprises

81 %

Part de nos actifs ayant fait l'objet d'une analyse du risque climatique

18 kgeqCO₂/m²

Empreinte carbone de notre portefeuille immobilier

17,2 Md€

Encours d'investissements verts dans nos portefeuilles

91 %

Part de nos dialogues avec les entreprises ayant abordé les enjeux de lutte contre le changement climatique

- **Empreinte carbone**

A fin 2020, l'empreinte carbone (scopes 1 et 2) du portefeuille actions et obligations d'entreprises détenues en direct par CNP Assurances est estimée :

- à 5 409 216 teqCO₂, en baisse de 8 % par rapport à fin 2019
- à **67 kgeqCO₂ par milliers d'euros investi, en baisse de 16 % par rapport à fin 2019.**

Dans un souci de transparence, CNP Assurances publie pour la 2^{ème} année consécutive la **répartition de son empreinte carbone par secteur et par pays du siège social des entreprises**. Les 3 principaux secteurs contributeurs (services aux collectivités, énergie, matériaux) représentent 82 % de son empreinte carbone totale. Les 3 principaux pays contributeurs (France, Royaume-Uni, Etats-Unis) représentent 63 % de son empreinte carbone totale.

Afin de poursuivre les efforts de décarbonation de ses portefeuilles, CNP Assurances s'est engagée à réduire de 25 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone de son portefeuille actions et obligations d'entreprises détenues en direct. Cet objectif de réduction de 25 % en 5 ans est en ligne avec les trajectoires à 1,5°C du GIEC².

² IPCC *Special Report on Global Warming of 1.5°C* : trajectoires avec un risque de dépassement nul ou faible du réchauffement climatique au-delà de 1,5°C, également appelées trajectoires P1, P2, P3

- **Objectifs climatiques à horizon 2025**

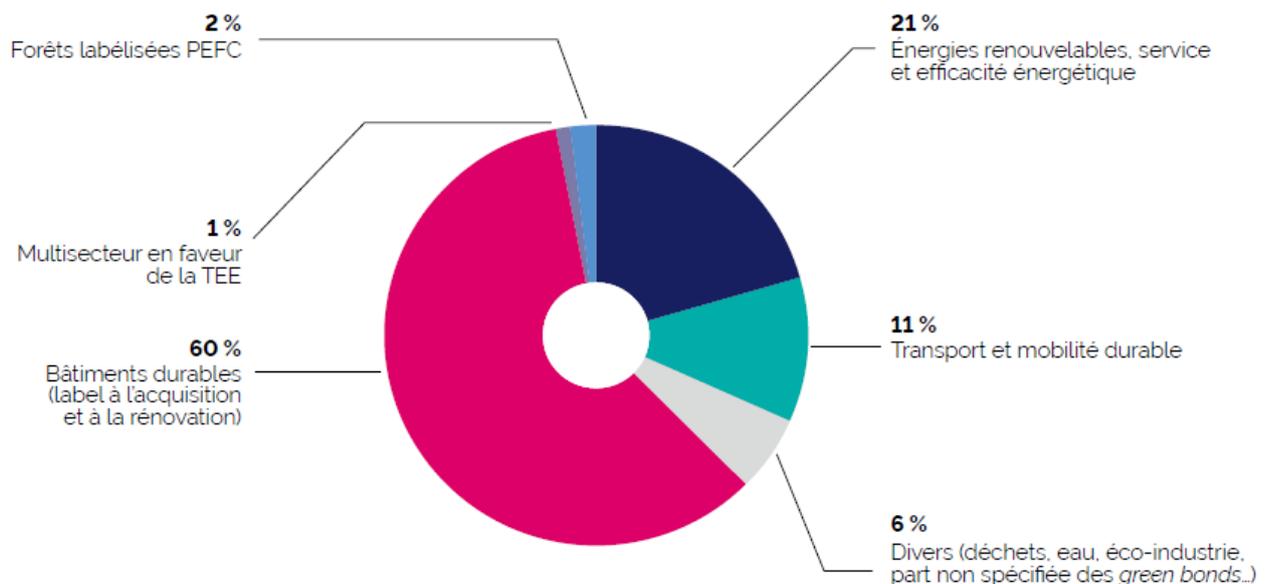
Ayant rejoint en 2019 la *Net-Zero Asset Owner Alliance*³ et afin d'atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050, **CNP Assurances s'est fixée en février 2021 de nouveaux objectifs climatiques ambitieux à horizon 2025**, alignés avec les connaissances scientifiques actuelles :

- Réduire de 25 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone (scopes 1 et 2) de son portefeuille actions et obligations d'entreprises détenues en direct
- Réduire de 10 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone (scopes 1 et 2) de son portefeuille immobilier détenu en direct
- Réduire de 17 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'intensité carbone (scopes 1 et 2) des producteurs d'électricité dont CNP Assurances est actionnaire ou créancier obligataire en direct
- Dialoguer avec 8 entreprises (6 en direct et 2 via l'initiative collaborative *Climate Action 100+*) et 2 *asset managers* pour les inciter à adopter d'ici fin 2024 une stratégie alignée sur un scénario à 1,5°C

- **Doublement des investissements verts entre 2018 et 2023**

CNP Assurances a annoncé en 2019 sa volonté de multiplier par deux ses encours en investissements verts – forêts, *green bonds*, immeubles à haute performance énergétique, infrastructures vertes – pour atteindre 20 Md€ d'ici fin 2023 contre 10,4 Md€ à fin 2018. A fin 2020, **ces investissements verts atteignent 17,2 Md€** : 60 % concernent les bâtiments durables, 21 % les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et 11 % le transport et la mobilité durable.

Répartition des encours d'investissements verts à fin 2020



[Le rapport sur l'investissement responsable 2020 de CNP Assurances est disponible ici.](#)

La version anglaise sera disponible prochainement sur le site ici.

³ <https://www.unepfi.org/net-zero-alliance>

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin	01 42 18 86 51
Tamara Bernard	01 42 18 86 19
Caroline Ceintrey	01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

